



Formation

croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



NOUS SOMMES

LÀ

**POUR VOUS
FORMER**



AMBULANCIER

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

PROGRAMME

Enseignement théorique

• Module 1 : Les gestes et soins d'urgence (AFGSU 2 inclus)	105 h
• Module 2 : L'état clinique d'une personne	70 h
• Module 3 : L'hygiène et la prévention de la transmission des infections	35 h
• Module 4 : L'ergonomie, la manutention et la mobilisation des patients	70 h
• Module 5 : La relation et communication	70 h
• Module 6 : La sécurité du transport sanitaire	35 h
• Module 7 : La transmission des informations	35 h
• Module 8 : L'organisation de travail	35 h

Stage

• Court ou moyen séjour (personnes âgées, handicapées ou dépendantes)	1 semaine
• Service des urgences	1 semaine
• SAMU - SMUR ou stage optionnel aux urgences	1 semaine
• Entreprise ou service hospitalier de transport sanitaire	2 semaines

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Enseignement en alternance basé sur une pédagogie active et participative intégrant des cours magistraux, des travaux de groupe et des ateliers d'apprentissage pratiques.
- Une approche pratique par « mise en situation professionnelle simulée » se rapprochant des conditions réelles du métier.
- Un suivi pédagogique individualisé permet à chaque élève d'identifier ses difficultés, de déterminer ses axes de progrès et d'évaluer sa progression.
- L'équipe pédagogique met à disposition des élèves des ressources et des moyens qui les guident dans leur apprentissage.

INTERVENANTS

Une équipe de professionnels pluridisciplinaire du domaine pré hospitalier et hospitalier .

CONDITIONS D'ACCÈS – PUBLIC CONCERNÉ- SELECTION

[Avoir satisfait aux épreuves de sélection et déposé un dossier complet \(liste jointe à la fiche d'inscription\), après la parution des résultats le vendredi 7 juin 2019 à 14h](#)

DATES, DURÉE ET LIEUX DE LA FORMATION

Cursus Professionnel :

Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation

Signature des contrats d'alternance à partir de juillet sous réserve d'être auxiliaire ambulancier.

(Si vous n'êtes pas auxiliaire ambulancier nous vous proposons une formation. Merci de nous contacter.)

Cursus partiel :

DEAS, DEAP, DEAVS, DEI : Dispense de formation selon le diplôme autorisant l'accès à la formation. (Nous consulter).

Début de la formation : 16 septembre 2019

Fin de la formation : 29 mai 2020

Lieu de formation :

CMA Interdépartementale Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne
Cré@vallée Nord—295 Boulevard des saveurs—24660 Coulounieix Chamiers

Ouverture des inscriptions : Lundi 7 janvier 2019

Clôture des inscriptions : Jeudi 11 avril 2019

Objectifs:

- Acquérir des compétences professionnelles liées au métier.
- Développer ses capacités d'initiative, d'anticipation et d'autonomie.
- Assurer sur prescription médicale ou en urgence tout type de prise en charge.
- Collaborer avec les équipes hospitalières et pré-hospitalières.
- Apprendre à gérer des situations de stress ou de communication difficiles.



DORDOGNE

MODALITÉS ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

PLACES AUTORISÉES

20 places

ÉPREUVES ET DATES DE SÉLECTION

Stage d'orientation professionnelle

Avant le : 31 mai 2019

- Un stage d'orientation professionnelle dans une entreprise ou un service hospitalier de transport sanitaire habilité par l'ARS Territoriale d'une durée de 140 heures, comme 3^{ème} coéquipier. Le candidat devra présenter lors de l'épreuve orale, une attestation de validation de stage d'orientation professionnelle.

Ce stage doit être impérativement terminé avant l'épreuve orale d'admission.

(Les candidats ayant exercé 1 mois en tant qu'auxiliaire ambulancier sont dispensés du stage d'orientation professionnelle).

Admissibilité :

Épreuve écrite : Lundi 6 mai 2019

Appel à 13H00

Épreuves de 14H00 à 16H00

- Une épreuve écrite d'une durée de deux heures notée sur 20 points composée de deux parties :
 - Culture générale à partir d'un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social (10 points)
 - Arithmétique série de questions sur les quatre opérations de base et sur les conversions mathématiques. (10 points)*L'usage des moyens électroniques de calcul est interdit.*

L'admissibilité est prononcée lorsque les candidats ont obtenu une note égale ou supérieure à 10/20 points, sans note éliminatoire inférieure ou égale à 2,5/10 à chacune des deux parties.

Candidats dispensés de l'épreuve d'admissibilité et pouvant se présenter directement à l'épreuve d'admission :

- Titulaires d'un titre ou diplôme niveau IV (baccalauréat professionnel ou général, brevet professionnel, ...).
- Titulaires d'un titre ou diplôme français du secteur sanitaire ou social de niveau V (DEAS, DEAP, DEAVS, ...).
- Titulaires d'un titre ou diplôme étranger permettant l'accès à des études universitaires.
- Les candidats ayant été admis en formation d'auxiliaires médicaux.

Admission :

Épreuve orale : Mardi 4 et Mercredi 5 juin 2019

- Une épreuve orale consistant en un entretien d'une durée de 20 minutes notée sur 20 points composée en deux parties :
 - entretien à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire ou social précédé de 10 minutes de préparation (12 points)
 - motivation, projet professionnel et exploitation de l'évaluation du stage d'orientation professionnelle (8 points)

L'admission est prononcée lorsque la note obtenue est supérieure ou égale à 10/20 points. *Une note inférieure à 8/20 points est éliminatoire.*

(Les candidats dispensés de l'épreuve d'admission : personnes ayant exercé les fonctions d'Auxiliaire Ambulancier pendant minimum 1 an).

L'adresse où se dérouleront les épreuves de sélection est :

**CMA Interdépartementale Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne
Cré@vallée Nord—295 Boulevard des saveurs—24660 Coulounieix Chamiers**

ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

Le diplôme d'état d'Ambulancier(e) est délivré aux candidats ayant suivi et validé l'ensemble des compétences prévues dans le référentiel de formation.

COÛT ET FINANCEMENT DE LA FORMATION

Concours : 106 euros (écrit plus oral)
85 euros (écrit ou oral seulement)

Non remboursés en cas de désistement, d'annulation ou d'échec aux épreuves de sélection.

Frais à la charge de l'apprenant :

1 - Droits d'inscription : 185 euros (à verser lors de la confirmation d'inscription à la session)
2 - Frais de scolarité : 150 euros

Coût de la formation pris en charge :

Contrat en apprentissage : nous consulter pour un devis

Contrat de professionnalisation : nous consulter pour un devis

LISTES DES FORMATIONS DISPENSÉES À L'IRFSS NOUVELLE-AQUITAINE



FORMATIONS DIPLÔMANTES

DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER
DIPLÔME D'ÉTAT DE MASSO-KINÉSITHÉRAPIE
DIPLÔME D'ÉTAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
DIPLÔME D'ÉTAT D'AMBULANCIER
DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT
DIPLÔME D'ÉTAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE
DIPLÔME D'ÉTAT D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL
TITRE SECRÉTARIAT MÉDICAL ET MÉDICO-SOCIAL
TITRE ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES



PARCOURS DE FORMATION PRÉ-QUALIFIANT AUX MÉTIERS DES SECTEURS SANITAIRE, MÉDICO-SOCIAL ET SOCIAL

PRÉPARATION AUX CONCOURS ET AUX SÉLECTIONS
PRÉPARATION À L'ENTRÉE EN FORMATION
REMISE À NIVEAU
PRÉ-APPRENTISSAGE



FORMATION CONTINUE

PÔLE SANTÉ-SECURITÉ-QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL
PÔLE ENFANCE-FAMILLE
PÔLE DOMICILE-PERSONNES AGÉES-HANDICAP
PÔLE DE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES
VAE : ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL - AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE - AIDE SOIGNANT -
MÉDIATEUR FAMILIAL - SECRÉTARIAT MÉDICAL ET MÉDICO-SOCIAL - ASSISTANT DE VIE AUX

Contacts et inscriptions :

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Nouvelle Aquitaine

Bât 22/25 Rue des Terres Neuves

33130 - BÈGLES

Téléphone : 05.57.87.64.46

Fax : 05.56.79.03.80

55 avenue du Loup

64000 PAU

Téléphone : 05.57.87.47.19

Fax: 05.59.71.10.62

E-mail: ifa.pau@croix-rouge.fr

www.irfss-nouvelle-aquitaine.croix-rouge.fr



DORDOGNE



croix-rouge française
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS